



# Avis citoyen



## LANCEMENT DU PROJET PILOTE DE COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS (BACS BRUNS) À SAINT-BERNARD.

Dans la poursuite de notre engagement à réduire davantage les coûts d'enfouissement et à améliorer notre empreinte environnementale, la Municipalité de Saint-Bernard est fière de vous annoncer la mise en place d'un **nouveau projet pilote en 2026** : le service de collecte résidentielle de bacs bruns pour les résidus verts.

Ce projet est sur une base volontaire et s'adresse aux résidents du secteur urbain seulement qui souhaite participer, sans frais supplémentaire. La collecte des bacs bruns se fera aux deux semaines, le jeudi, en alternance avec la collecte sélective (recyclage), et ce, entre la mi-mai et la mi-octobre.

### Quelles matières sont acceptées dans le bac brun?

- ✓ Seuls les résidus verts en vrac seront collectés, tels que les résidus de jardins et de potagers, les branches, arbustes, vivaces et les feuilles mortes.
- ✗ Les sacs de plastiques sont strictement interdits, même ceux compostables. Les résidus de gazon sont aussi une matière refusée.



Sacs de plastique refusés

Résidus de gazon refusés

### BAC BRUN

- ✓ RÉSIDUS DE JARDINS, DE POTAGERS, D'ARBUSTES ET DE VIVACES
- ✓ BRANCHES
- ✓ FEUILLES MORTES



En cas de mauvaise utilisation du bac (matières inappropriées), la Municipalité se réserve le droit de cesser la collecte et de reprendre le bac.



[saint-bernard.quebec](http://saint-bernard.quebec)



418 475-6060



[admin@saint-bernard.quebec](mailto:admin@saint-bernard.quebec)



[saint-bernard.quebec](https://www.facebook.com/saint-bernard.quebec)

## À VENIR : la gestion des résidus alimentaires.

Notre projet de bac brun n'est pas destiné à la collecte des résidus alimentaires. Ces matières seront traitées par le **NOUVEAU** centre de tri des matières résiduelles, un projet d'envergure géré par la MRC de La Nouvelle-Beauce. Ce centre sera opérationnel à partir de 2027. Plus d'informations seront bientôt communiquées par la MRC.



## Intéressés au projet pilote? Voici les détails pour s'inscrire.

Vous habitez le périmètre urbain et vous souhaitez participer au projet?

Remplissez dès maintenant le formulaire en ligne avant le **6 mars 2026** qui nous permettra de recenser les résidents intéressés à recevoir un bac brun gratuitement.

Vous pourrez y indiquer le nombre de **bacs de 360 litres** (même grosseur que les bacs noirs, verts ou bleus que vous possédez) que vous souhaitez réserver. Un maximum de deux bacs bruns par résidence sera autorisé. La Municipalité dispose d'un nombre limité de **200 bacs**.

**Faites vite! Premier arrivé, premier servi.**

### 2 façons de remplir le formulaire



**1** Balayer le code QR suivant à l'aide de votre téléphone intelligent et répondez aux questions.

**2** Contactez Caroline au bureau municipal au 418 475-6060 pour de l'assistance à remplir le questionnaire en ligne.



Un formulaire papier est disponible à l'Hôtel de Ville jusqu'au 6 mars 2026.

### Un projet complémentaire pour une bonne gestion des matières

Ce projet pilote s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des services municipaux. En participant, vous contribuerez activement à la réduction de notre impact environnemental et à la gestion responsable des déchets, en plus de contribuer à la réduction des coûts d'enfouissement de la Municipalité. Quant à lui, le site de dépôt des résidus verts au garage municipal, situé au 25 rue Industrielle, demeurera accessible du 16 mai au 15 novembre.

